



Communiqué de presse  
Budget provincial 2019

## Rénovations et taxe scolaire : le premier budget de la CAQ offre un répit fiscal aux familles

**Québec, le 21 mars 2019** – L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) était présente lors du dépôt du budget provincial par le ministre des Finances du Québec, Eric Girard. L'Association salue les mesures de financement à la rénovation et l'uniformisation de la taxation scolaire qui permettront d'accroître l'accès à la propriété et offriront un répit fiscal aux propriétaires.

Nous nous réjouissons de la poursuite par le gouvernement de plusieurs programmes de rénovations, dont Rénovation Québec et Rénoclimat. Ces investissements, qui représentent des sommes de 457,5 millions \$ sur six ans, permettront aux citoyens et aux municipalités d'investir dans la mise à niveau de propriétés à travers la province. Grâce à ces nouvelles mesures, les ménages à faible revenu auront, entre autres, accès à des logements et résidences adéquats correspondant à leurs besoins. De plus, ces mesures permettront de réduire les dépenses des propriétaires à la suite de l'achat d'une propriété nécessitant des travaux.

Nous saluons aussi la décision du gouvernement provincial d'uniformiser graduellement le taux de la taxe scolaire dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019. Dès cette année, cette mesure représente des économies de 200 millions \$ pour les familles québécoises. Nous croyons que cela permettra d'alléger le fardeau fiscal des acheteurs et propriétaires dans plusieurs villes du Québec où le coût de la vie est particulièrement élevé.

Le gouvernement provincial a répondu en partie aux demandes des familles du Québec dont la situation financière rend difficile l'achat d'une propriété. Toutefois, nous continuons de croire qu'un frein d'importance à l'accès à la propriété sont les droits de mutation. Nous demandons donc au gouvernement provincial de considérer abolir cette taxe ou bien d'augmenter le remboursement de celle-ci pour les premiers acheteurs.

Pour consulter le budget provincial en détail, [cliquez ici](#).

### À propos de l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec

L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec est une association à but non lucratif qui regroupe plus de 12 500 courtiers immobiliers et agences immobilières. Elle est responsable de promouvoir et de défendre leurs intérêts en tenant compte des enjeux auxquels est exposée la profession et des diverses réalités professionnelles et régionales de ses membres. L'Association est également un acteur important dans la mise en place de mesures favorisant l'accès à la propriété. Elle offre de la formation, des outils et des services liés au domaine de l'immobilier et facilite la collecte, la diffusion et l'échange

d'information de nature immobilière. L'Association a son siège social à Québec et des bureaux administratifs à Montréal et possède deux filiales, soit la Société Centris inc. et le Collège de l'immobilier du Québec.

- 30 -

Renseignements :

**Taïssa Hrycay**

Directrice

Communications et relations publiques

1 888 762-2440 ou

514 762-2440, poste 157

[taïssa.hrycay@apciq.ca](mailto:taïssa.hrycay@apciq.ca)

**Nathalie Rochette**

Directrice-adjointe

Communications et relations publiques

1 888 762-2440 ou

514 762-2440, poste 238

[nathalie.rochette@apciq.ca](mailto:nathalie.rochette@apciq.ca)